

Avis de paiement d'assurance

Il est demandé aux étudiants :

- √ Admis en 2^{ème} et 3^{ème} années toutes filières confondues
- √ Ajournés et ayant droit à la dérogation
- ✓ Ayant des modules ou éléments de modules en instance

d'accomplir les formalités de réinscription au titre de l'année universitaire 2018-2019 et ce immédiatement après les délibérations de fin d'années **et jusqu'au 29 juillet 2018** (aucune inscription ne sera acceptée après ce délai).

Attestation d'assurance téléchargée et imprimée du site sicareme.com à envoyer sur la boîte contact@enset-media.ac.ma.

